Module de préparation au CAPES

Objectifs	Compétences recherchées : Les personnes inscrites dans ce module souhaitent acquérir ou le plus souvent consolider les compétences nécessaires à la préparation des épreuves écrites et orales des concours du premier et du second degré : • Maîtrise des contenus disciplinaires • Maîtrise des exercices demandés à l'écrit et à l'oral • Maîtrise des attendus de l'oral 2
Opportunités et originalités	Ce module est complémentaire de ce qui existe dans certains parcours de licence, notamment les parcours LAME en LLSHS. Cette offre permet d'offrir une deuxième chance aux étudiant.e.s qui n'ont pas obtenu le concours lors de leur troisième année de licence. Or il est impossible pour les étudiant.e.s de redoubler lorsque le diplôme a été obtenu
Capacités d'accueil	10 par concours dans les activités spécifiques du module – pas de groupe supplémentaire en AO et UE5
Conditions d'inscription	Les personnes pouvant s'inscrire doivent être titulaires d'une licence et être inscrites dans un Master de l'UBS. Le module est également proposé aux personnes ayant validé une Licence à l'UBS et non inscrits en master. Dans le cas présent, ils s'inscrivent au module en tant qu'auditeur libre.
Coût	Aucun droit d'inscription supplémentaire pour les étudiants en master à l'UBS. Droit d'inscription en licence pour les auditeurs libres
Durée totale de la formation	Une année universitaire (de septembre à juin)
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	La formation n'étant ni diplômante, ni certifiante, il n'y a pas de MCCC spécifique. Les inscrit.e.s sont invité.e.s à passer tous les exercices préparant aux concours selon les parcours (CAPES Blancs, exercices préparatoires, oraux blancs,….)
Observations particulières	Les UE 5 en LLSHS et les AO dédiées en LLSHS et SSI existant déjà avec une capacité d'accueil fixée à un groupe TD à 36, ces personnes ne génèreront pas de groupes supplémentaires. Les seuls coûts identifiés sont : • Des heures de suivi pour les inscrits dans les enseignements spécifiques – si ceux-ci sont créés (hors AO et UE 5) • Du temps de correction de copies pour les enseignants, d'où la nécessité de limiter les inscrits à 10 maximum ; • Des oraux en cas d'admissibilité
Date d'ouverture	Septembre 2026
Ouverture demandée pour la durée de la présente accréditation	